Infrastructure Canada

2017-2018

Rapport sur les résultats ministériels

L'honorable François-Philippe Champagne, C.P., député
Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités

La présente publication est disponible sur demande, dans des formats accessibles.

Personne-ressource :
Direction générale des communications
Infrastructure Canada
180, rue Kent, bureau 1100
Ottawa (Ontario) K1P 0B6
Ligne d'information publique : 613-948-1148
Ligne sans frais : 1-877-250-7154
ATS : 1-800-465-7735
Par courriel : infc.info.infc@canada.ca

Cette publication peut être consultée à l'adresse suivante :
http://www.infrastructure.gc.ca/pub/index-fra.html.

Autorisation de reproduction
À moins d'indications contraires, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Infrastructure Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Infrastructure Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec Infrastructure Canada ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante :
infc.info.infc@canada.ca

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre responsable du Bureau de l'Infrastructure du Canada, 2018.
Catalogue nº T91-5E-PDF
ISSN 2560-9831

Also available in English under the title Infrastructure Canada – 2017–18 Departmental Results Report.

Table des matières

Message du ministre 1
Aperçu des résultats 3
Raison d'être, mandat et rôle : notre mandat et nos activités 5
Raison d'être 5
Mandat et rôle 5
Contexte opérationnel et principaux risques 7
Contexte organisationnel 7
Principaux risques 9
Résultats : nos réalisations 12
Programmes 12
Programme 1.1 : Financement des priorités provinciales et territoriales 12
Description 12
Résultats 12
Programme 1.2 Financement permanent et souple de l'infrastructure 15
Description 15
Résultats 15
Programme 1.3 Investissements dans les priorités liées aux infrastructures nationales 18
Description 18
Résultats 18
Programme 1.4 Investissements dans les infrastructures de grande envergure 26
Description 26
Résultats 26
Programme 1.5 : Investissements dans les infrastructures des petites collectivités et des régions rurales 31
Description 31
Résultats 31
Programme 1.6 : Nouveau pont pour le projet de corridor du St-Laurent (communément appelé le projet de corridor du nouveau pont Champlain) 35

Description 35
Résultats 35
Services internes 37
Description 37
Résultats 37
Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines 43
Dépenses réelles 43
Ressources humaines réelles 45
Dépenses par crédit voté 46
Dépenses et activités du gouvernement du Canada 46
États financiers et faits saillants 46
États financiers 46
Faits saillants des états financiers 46
Renseignements supplémentaires 48
Renseignements ministériels 48
Profil organisationnel 48
Cadre de présentation de rapports 49
Tableaux de renseignements supplémentaires 50
Dépenses fiscales fédérales 50
Coordonnées de l’organisation 50
Annexe : Définitions 51
Notes de fin de document 55

Message du ministre

À titre de ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, je suis heureux de présenter le Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018 d'Infrastructure Canada.

Ce rapport fait état du travail accompli par le Ministère au cours de l’exercice financier 2017-2018 pour respecter l'engagement du gouvernement du Canada de bâtir les infrastructures de l'avenir et de faire une véritable différence dans la vie des Canadiens. Je crois qu'investir dans les infrastructures est essentiel pour l'économie et la prospérité du pays.

Nous savons que le fait de disposer d’infrastructures modernes, résilientes et durables bénéficie à toutes les collectivités, qu’elles soient grandes ou petites, urbaines ou rurales. Les infrastructures sont le fondement des collectivités fortes : elles aident à attirer les investissements et les talents, nous relient à notre communauté et permettent aux Canadiens d'exploiter leur plein potentiel.

Cette année en a été une de grandes réalisations pour le Ministère. En étroite collaboration avec nos partenaires, nous avons fait d'importants progrès dans la mise en œuvre du plan Investir dans le Canada. Grâce à ce plan, une station de traitement de l'eau à Kinkora (Î.-P.-É.) a transformé la capacité de sa collectivité à traiter en toute sécurité les eaux usées provenant des maisons et des entreprises; dans un centre communautaire à Saanich (C.-B.), on remplace les chaudières à gaz naturel par une technologie plus efficace, ce qui aide à réduire de 90 pour cent l'empreinte carbone de l’installation; et à Montréal (QC), un nouveau garage de transport en commun permettra d'améliorer la fréquence du service, d’assurer le transport de résidents dans toute la ville et de soutenir l’augmentation future du nombre d’usagers.

Ces projets sont quelques exemples concrets des répercussions tangibles que les infrastructures ont sur les Canadiens et de l'influence positive qu'elles peuvent avoir sur nos collectivités d'un océan à l'autre.

La prochaine phase du plan Investir dans le Canada s'appuie sur ces progrès. En date du 31 mars, nous avions signé quatre ententes bilatérales avec des provinces et territoires. Depuis, nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos partenaires provinciaux et territoriaux pour signer les autres ententes. Ces ententes bilatérales permettront de fournir plus de 33 milliards de dollars pour appuyer le transport en commun, les infrastructures vertes, les infrastructures récréatives et culturelles, ainsi que les collectivités rurales et nordiques durant la prochaine décennie.

Cette année a également été une année de premières historiques pour le Ministère. En juin 2017, la Banque de l'infrastructure du Canada a été établie avec succès à titre de société d'État faisant partie du portefeuille des infrastructures. La Banque est un nouvel outil novateur que les partenaires provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones peuvent utiliser pour construire davantage d'infrastructures pour leurs collectivités.

En novembre 2017, nous avons lancé le Défi des villes intelligentes. Le but de cette compétition était d’inviter les collectivités de toutes tailles à développer leurs meilleures idées et à améliorer la vie de leurs résidents grâce à l'innovation, aux données et aux technologies numériquement reliées. Nous avons reçu 130 demandes admissibles venant de collectivités de tout le pays. Les finalistes ont été annoncés en juin 2018 et les gagnants seront annoncés à l'été 2019.

De plus, nous avons continué d'appuyer le développement et la revitalisation du secteur riverain de Toronto, l'avancement du projet du pont international Gordie-Howe, qui facilitera le commerce au passage frontalier Windsor-Detroit, et la construction du nouveau pont Champlain, qui assurera la circulation continue et sécuritaire des personnes et des biens dans la région de Montréal.

Au cours de la prochaine année, je m'efforcerai de respecter les engagements énoncés dans ma lettre de mandat et continuerai à faire les investissements qui permettront de bâtir les meilleures infrastructures possible pour les Canadiens, des infrastructures qui les aideront à prospérer et à bénéficier d'une meilleure qualité de vie pour les générations à venir.

L’honorable François-Philippe Champagne, C.P., député
Ministre de l’Infrastructure et des Collectivités

Les résultats en bref

Principales réalisations du Ministère

- ✓ Mise en œuvre du plan Investir dans le Canada en collaboration avec 13 partenaires fédéraux. En 2017-2018, Infrastructure Canada a approuvé un investissement de plus de 5,9 milliards de dollars destiné à 2 447 projets.
- ✓ Quatre Ententes bilatérales intégrées négociées en 2017-2018. Depuis, toutes les autres ententes ont été conclues. Conformément au Programme d'infrastructure Investir dans le Canada, ces ententes permettront la réalisation d'un nouveau financement de 33 milliards de dollars en infrastructure pour faire progresser le transport en commun, l'infrastructure verte, les collectivités rurales et nordiques, ainsi que les infrastructures culturelles, récréatives et communautaires.
- ✓ Lancement du premier concours du Défi des villes intelligentes, programme innovateur conçu pour encourager les collectivités, peu importe leur taille, à présenter leurs meilleures idées pour améliorer la qualité de vie grâce à l'innovation, aux données et aux technologies connectées.
- ✓ Établissement de la Banque de l'infrastructure du Canada, société d'État qui investira 35 milliards de dollars dans des projets d'infrastructure générateurs de revenus qui sont d'intérêt public, et qui cherchera à attirer des investissements privés et institutionnels dans ces projets.
- ✓ Progrès majeur réalisé dans le projet de corridor du nouveau pont Champlain, puisque la construction du nouveau pont était réalisée à 65 % à la fin de l'année.
- ✓ Poursuite de la collaboration avec l'Autorité du pont Windsor-Détroit, l'État du Michigan, le gouvernement américain et d'autres partenaires fédéraux du Canada afin de l'annonce du soumissionnaire privilégié et des propositions finales des soumissionnaires pour le projet de pont international Gordie-Howe.

Quels fonds ont été utilisés en 2017-2018?	**Qui y a participé en 2017-2018?**
4 326 297 009 dollars	429
Dépense réelle du Ministère	**Équivalents temps plein réels du Ministère**

Pour de plus amples renseignements sur les plans, priorités et résultats d'Infrastructure Canada, consultez la section « Résultats : nos réalisations » du présent rapport.

Raison d'être, mandat et rôle : notre mandat et nos activités

Raison d'être

Pour bâtir le Canada du XXIe siècle, il est essentiel d'établir un plan d'infrastructure stratégique et collaboratif à long terme qui favorise d'édifier des collectivités économiquement dynamiques, planifiées de façon stratégique, durable et inclusive. Infrastructure Canada travaille en étroite collaboration avec tous paliers de gouvernement et d'autres partenaires afin de permettre de procéder à des investissements dans l'infrastructure sociale, l'infrastructure verte, le transport en commun et d'autres infrastructures publiques essentielles, ainsi que dans les infrastructures de commerce et de transport.

Mandat et rôle

Infrastructure Canada fournit un soutien prévisible à long terme pour que les Canadiens puissent compter sur une infrastructure publique moderne de calibre mondial. Le Ministère s'acquitte de ce mandat en effectuant des investissements, en formant des partenariats, en élaborant des politiques, en mettant des programmes en œuvre et en favorisant le développement des connaissances à propos des infrastructures publiques au Canada. Depuis sa création en 2002, le Ministère est un important partenaire financier. Il travaille avec les provinces, les territoires, les municipalités, les collectivités autochtones, le secteur privé et des organismes à but non lucratif, de même qu'avec d'autres ministères et organismes fédéraux pour aider à construire et à revitaliser des infrastructures qui permettent de bâtir des collectivités diversifiées, inclusives et modernes, ainsi qu'un Canada fort.

Infrastructure Canada met en œuvre le plan Investir dans le Canada[i], en collaboration avec 13 autres ministères et organismes fédéraux. Par l'entremise de ce plan, le gouvernement du Canada investit plus de 180 milliards de dollars sur 12 ans dans cinq grandes priorités d'infrastructure : transport en commun, infrastructures vertes, infrastructures sociales, routes de commerce et de transport ainsi que collectivités rurales et nordiques du Canada. Infrastructure Canada est responsable de l'ensemble de la coordination et de la présentation des résultats du plan, tout en mettant en œuvre de nombreuses initiatives majeures, notamment le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada[ii], le Défi des villes intelligentes[iii] et la Banque de l'infrastructure du Canada[iv].

En 2017, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités a été désigné ministre chargé de la Banque de l'infrastructure du Canada, société d'État indépendante qui investira 35 milliards de dollars dans des projets d'infrastructure générateurs des revenus qui sont d'intérêt public, et qui cherchera à attirer des investissements d'investisseurs du secteur privé.

En 2015, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités a été désigné ministre chargé des questions de compétence fédérale relative à l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto[v]. Le gouvernement du Canada, la province de l'Ontario et la Ville de Toronto ont créé l'organisme Waterfront Toronto en 2001, par la voie de mesures législatives provinciales, pour assurer la surveillance et la direction de la revitalisation du secteur riverain de Toronto.

Également en 2015, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités s'est vu confier la responsabilité de l'Autorité du pont Windsor-Détroit[vi], société d'État chargée de la conception, du financement, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'un nouveau passage international de propriété publique entre Windsor, en Ontario, et Détroit, au Michigan, dans le cadre d'un partenariat public-privé.

En 2011, le gouvernement du Canada s'est engagé à construire un nouveau pont sur le fleuve Saint-Laurent. Infrastructure Canada supervise le projet de corridor du nouveau pont Champlain[vii], en collaboration avec le partenaire privé Groupe Signature sur le Saint-Laurent. Le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités est également responsable de la Société des ponts Jacques Cartier et Champlain[viii], société d'État dont le mandat est d'assurer aux usagers un passage sécuritaire sur ses structures situées dans la grande région de Montréal.

Pour obtenir des renseignements généraux sur le Ministère, veuillez consulter la section « Renseignements supplémentaires » du présent rapport. Pour en savoir plus sur les engagements organisationnels du Ministère, consultez la lettre de mandat du ministre[ix].

Contexte opérationnel et risques principaux

Contexte organisationnel

Cette section présente certains facteurs externes et internes qui ont contribué au rendement du Ministère en 2017-2018.

Facteurs externes

La mobilisation des intervenants a été un fait marquant de l'exercice 2017-2018. Le Ministère a mobilisé toutes les provinces et tous les territoires en développement des ententes bilatérales intégrées, qui fourniront 33 milliards de dollars en financement souple à long terme sur 10 ans, conformément au Programme d'infrastructure Investir dans le Canada, qui découle du plan Investir dans le Canada.

Infrastructure Canada se fie à ses partenaires pour gérer les échéanciers du projet et communiquer régulièrement leurs progrès et difficultés. Pour améliorer l'engagement général et faciliter la communication, Infrastructure Canada travaille à l'élaboration d'un portail en ligne sous forme de « guichet unique » pour les bénéficiaires du programme de financement. De plus, il a harmonisé les résultats précis souhaités de certains projets visant le transport en commun, les infrastructures vertes, les infrastructures sociales, les routes de commerce et de transport et les collectivités rurales et nordiques.

D'autres mesures ont été mises en place en 2017-2018 pour assurer des possibilités d'emploi pour un éventail de populations sous-représentées dans les projets, par l'intermédiaire du cadre d'établissement des avantages en matière d'emploi pour les collectivités. Des mesures ont également été mises en place pour faire en sorte que des collectivités autochtones aient accès aux programmes du Ministère et en profitent, y compris les niveaux minimaux d'investissement obligatoires d'une province ou d'un territoire dans l'infrastructure culturelle et récréative dont profitent les autochtones en milieu urbain; un financement fédéral à frais partagés de 75 % et des dispositions fédérales relatives au cumul de la valeur de 100 % pour tous les bénéficiaires autochtones; l'admissibilité sur une base exceptionnelle à des projets relatifs à la santé et à l'éducation qui répondent aux appels à l'action de vérité et réconciliation.

Par l'entremise d'Environnement et Changement climatique Canada, le Ministère a également mis sur pied une approche climatique visant à s'assurer que les émissions de gaz à effet de serre et les risques relatifs au climat soient pris en considération avant de procéder au financement des projets importants, selon le cas.

Le Ministère a également diversifié ses stratégies de financement en lançant de nouveaux véhicules de financement, notamment le Défi des villes intelligentes et la Banque de l'infrastructure du Canada.

Le Ministère collabore avec de nombreux partenaires, puisque les frais sont partagés avec d'autres paliers gouvernementaux pour la majorité de ses programmes. Une fois les projets approuvés par Infrastructure Canada, nos partenaires peuvent commencer leurs projets et dépenser immédiatement. Le financement n'est versé aux partenaires qu'une fois les demandes de remboursement aient été soumises à Infrastructure Canada. Comme ce fut le cas lors des années précédentes, le présent rapport montre que le Ministère a constaté des écarts substantiels entre les montants des dépenses prévus et réels. Cette réalité est grandement attribuable à la structure des programmes : les fonds sont distribués en fonction des demandes de remboursement des partenaires. Le budget 2018 a actualisé le profil de financement de plusieurs programmes de paiements de transfert de manière à mieux harmoniser les activités avec le moment où les bénéficiaires du financement prévoient de soumettre leurs demandes de paiement.

Facteurs internes

Le présent rapport constitue le dernier pour lequel le Ministère emploiera la structure de rapports Architecture d'alignement des programmes suivante :

Programme 1.1 : Financement des priorités provinciales et territoriales
Programme 1.2 : Financement permanent et souple pour les infrastructures
Programme 1.3 : Investissements dans les priorités liées aux infrastructures nationales
Programme 1.4 : Investissements dans les infrastructures de grande envergure
Programme 1.5 : Investissements dans les infrastructures des petites collectivités et des zones rurales
Programme 1.6 : Projet de corridor du nouveau pont pour le Saint-Laurent
Services internes

Une des limitations de cette structure : les indicateurs sont fondés sur les extrants, et le rendement du Ministère rapporté reflète majoritairement le nombre de projets réalisés ou la valeur en dollars des projets exécutés. Pour rapporter les résultats des investissements fédéraux en infrastructure et leurs retombées sur les collectivités du Canada, des exemples de projets d'infrastructure financés par le Ministère sont traités dans tout le présent rapport.

En 2017-2018, le Conseil du Trésor a approuvé un nouveau Cadre des résultats ministériels proposé par le Ministère. Le nouveau cadre permettra de mieux communiquer les résultats et de décrire plus facilement la contribution du Ministère à la croissance économique, à l'amélioration du transport en commun, au soutien de l'environnement et à l'avancement en inclusion sociale du Canada. Dès 2018-2019, ce nouveau cadre constituera la base de plans ministériels et de rapports ministériels sur les résultats futurs.

Principaux risques

Infrastructure Canada adopte une démarche complète pour l'identification, l'évaluation et la gestion des risques sur les plans stratégique et opérationnel, à l'échelle des programmes et à l'échelle des projets. Dans le cadre de cette approche, il procède régulièrement à des analyses du contexte ainsi qu'à un processus annuel d'identification et d'évaluation des risques, avec la participation directe des cadres du Ministère. Le tableau ci-après présente un aperçu des principaux risques organisationnels et les résultats des stratégies de réponse aux risques. Comme ce fut le cas les années précédentes, le Ministère a révisé et mis à jour les risques, dans le contexte des nouveaux facteurs de risque environnementaux et des progrès réalisés grâce à la mise en œuvre des réponses aux risques.

Risques	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien avec les programmes du Ministère	Lien avec les engagements de la lettre de mandat et les priorités à l'échelle gouvernementale ou ministérielle
Capacité de réaliser de nouveaux programmes aux termes du nouveau plan d'infrastructure gouvernemental à long terme, Investir dans le Canada, d'une manière opportune et de colliger des données de qualité qui nous permettront de rendre compte des résultats d'investissement importants aux Canadiens	Le Ministère a réalisé des progrès importants pour mettre en œuvre des réponses au risque qui se sont traduites par une baisse de l'impact et de la probabilité évalués de ce risque. Les réponses efficaces comprennent : • engagement rapide et continu envers les provinces et territoires et d'autres intervenants, qui a mené à des ententes bilatérales; • adoption d'une approche fondée sur le risque afin de simplifier l'administration du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada, permettant ainsi une surveillance plus étroite des projets à risques élevés. Dialogue régulier avec des partenaires de prestation fédéraux pour développer et maintenir une solide stratégie de collecte de données et de production de rapports, qui comprend la création d'une carte géographique des projets. La Direction de l'évaluation d'INFC mène une évaluation de la fonction de gouvernance horizontale et de production de rapports, afin de déterminer comment INFC coordonne les activités de production de rapports des 13 ministères partenaires. Les leçons apprises à la suite de cette évaluation seront mises en pratique dans les rapports en cours, afin d'améliorer la façon de récolter les données	Programme 1.3 : Investisse-ments dans les priorités liées aux infrastructures nationales	Priorité 1 Lettre de mandat et engagements fédéraux subséquents relatifs à l'élaboration d'un plan à long terme visant à fournir un nouveau financement important des infrastructures ainsi qu'à accroître la capacité de collecte de données et à promouvoir une meilleure gestion des infrastructures au Canada

	pour communiquer les résultats aux Canadiens.		
Achèvement en temps voulu du projet de corridor du nouveau pont Champlain à Montréal (Québec)	Pour faire en sorte de livrer le nouveau pont Champlain dans le respect des délais, Infrastructure Canada a continué de superviser l'application de l'entente avec son partenaire privé, Groupe Signature sur le Saint-Laurent. Les mesures particulières comprenaient : • surveiller étroitement le projet afin de s'assurer que le partenaire privé accomplisse le travail de façon conforme aux modalités de l'entente du projet; • utiliser la structure de gouvernance interministérielle établie pour fournir une orientation stratégique; • prendre des décisions de manière ponctuelle pour traiter des enjeux opérationnels et résoudre des problèmes. Par exemple, en 2017-2018, le respect des échéanciers pour le nouveau pont Champlain a été compromis en raison de difficultés imprévues, notamment des contraintes liées au transport de pièces surdimensionnées et les enjeux liées au travail qui a touché le secteur de la construction au Québec. Des mesures d'atténuation ont été prises, avec pour résultat une entente de règlement qui a remis le projet sur les rails.	Programme 1.6 : Nouveau pont pour le projet de corridor du Saint-Laurent (communément appelé le projet de corridor du nouveau pont Champlain)	Priorité 2 Engagement de la lettre de mandat d'aller de l'avant avec le remplacement du pont Champlain sans péage
Complexités dans la mise en œuvre du projet du pont international Gordie-Howe, nouveau passage entre Windsor (Ontario) et Détroit (Michigan).	Des réponses au risque continues pour le projet du pont international Gordie-Howe ont été mises en œuvre en 2017-2018. L'objectif est de s'assurer que l'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD) soit en voie de terminer avec succès le processus d'approvisionnement du PPP et de gérer la conception, la construction et l'exploitation du nouveau pont. De plus, le Ministère a continué à soutenir et superviser le projet d'acquisition des propriétés aux États-Unis pour s'assurer que le Michigan sera en mesure de mettre la main sur toutes les propriétés à l'intérieur des États-Unis dont il a besoin pour respecter les échéanciers du projet.	Programme 1.4 : Investissements dans les infrastructures de grande envergure	Priorité 3
Fourniture en temps opportun de services	Infrastructure Canada s'est assuré de disposer des ressources adéquates pour offrir en temps opportun la gestion de l'information, la	Services internes	Priorité 4

et de solutions au sein du Ministère dans un contexte de pressions opérationnelles internes accrues et participation aux initiatives pangouvernementales à grande échelle actuelles et futures	technologie de l'information, les services de communication, les ressources humaines et les finances, en plus d'autres services habilitants, pour appuyer les exigences opérationnelles nouvelles et continues. Différentes initiatives ont été mises en place pour être dotées d'une main-d'œuvre en santé et productive, et la conserver.		

Résultats : ce que nous avons accompli

Programmes

Programme 1.1 Financement des priorités provinciales et territoriales

Description

Ce programme offre un financement prévisible à chaque province et territoire afin d'améliorer le réseau d'infrastructures publiques du Canada. Les paiements fédéraux destinés aux provinces et aux territoires sont effectués conformément aux modalités des ententes de financement signées, ce qui comprend l'acceptation des plans d'immobilisations et des rapports sur les dépenses par le gouvernement fédéral. Le financement versé par l'intermédiaire de ce programme permet d'obtenir des contributions additionnelles auprès d'autres partenaires financiers afin d'augmenter l'investissement global dans les infrastructures publiques destinées aux Canadiens. Les paiements peuvent être effectués à l'avance et les dispositions sur le partage des coûts s'appliquent à un plan d'immobilisations dans son ensemble, et non aux initiatives particulières s'inscrivant dans un tel plan. Dans le cadre de ce programme, on utilise les fonds provenant du paiement de transfert intitulé Financement de base pour les infrastructures des provinces et des territoires.

Résultats

Tous les fonds disponibles dans le cadre du Financement de base pour les infrastructures des provinces et des territoires (2,3 milliards de dollars) avaient été utilisés en date du 31 mars 2014. Le programme a financé en grande majorité des projets de route.

Au 31 mars 2018, trois des treize juridictions avaient rempli toutes leurs obligations en matière de production de rapports et reçu leurs derniers paiements. Depuis ce temps, trois autres juridictions ont satisfait leurs obligations concernant la production de rapport final et sont sur le point de recevoir leur dernier paiement. Les ententes de financement des autres juridictions ont été prolongées, ce qui leur permettra de remplir toutes les exigences liées aux initiatives et à la production de rapports, de même que de concilier les exigences liées au partage des coûts, en tenant compte du prix définitif des différentes initiatives. Ces ententes de financement prolongées devraient prendre fin au cours des trois prochaines années, d'ici au 31 mars 2021.

Infrastructure Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux continuent de travailler étroitement pour offrir des conseils visant le respect des exigences relatives à la production de rapports et aux programmes de partage des coûts, dans un contexte où des initiatives continuent d'être mises en œuvre.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif*	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018**	Résultats réels 2016-2017**	Résultats réels 2015-2016**
Le financement pour les priorités provinciales-territoriales permet d'obtenir des investissements auprès d'autres partenaires afin d'accroître l'investissement global dans les infrastructures publiques dont bénéficient les Canadiens	Financement obtenu auprès des partenaires en pourcentage du financement fédéral pour les provinces	100 %	31 mars 2018	154 %	158 %	156 %
	Financement obtenu auprès des partenaires en pourcentage du financement fédéral pour les territoires	33 %	31 mars 2018	68 %	51 %	51 %

* Cibles cumulatives sur toute la durée du programme, estimées jusqu'au 31 mars 2018.

**Le Canada soutient jusqu'à 50 % des coûts identifies dans les provinces ou 75 % dans les territoires. La cible d'Infrastructure Canada est que 100% du financement fédéral soit égalé par les provinces, ainsi tout financement additionnel des partenaires entraîne une augmentation de leur part des investissements au-delà de 100 %.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Total des autorisations de dépenser disponibles 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017–2018	Différence (dépenses réelles moins les dépenses prévues) 2017-2018
56 608 537	56 608 537	31 608 537[1]	22 500 000[2]	(34 108 537)

[1] Le total des autorisations de dépenser disponibles en 2017-2018 était inférieur au budget principal des dépenses et aux dépenses prévues de cette année-là, car le financement a été reporté aux années suivantes.

[2] Les dépenses réelles pour 2017-2018 ont été moins élevées que prévu, car le Ministère a reçu moins de demandes pour des projets réalisés que ce qui était attendu. Le financement demeure réservé aux projets et a été reporté aux années suivantes.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2017-2018	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Différence pour 2017-2018 (équivalents temps plein réels moins les équivalents temps plein prévus)
1	1	0

Programme 1.2 Financement permanent et souple de l'infrastructure

Description

Afin d'appuyer le développement d'infrastructures communautaires pour les Canadiens, ce programme offre un financement prévisible et à long terme aux municipalités, en soutenant la construction et la réfection des infrastructures publiques, tout en investissant dans la planification municipale et la gestion des actifs. Le financement est accordé en assurant une conformité globale aux modalités des ententes qui régissent les infrastructures. Les fonds fédéraux sont versés à l'avance et il n'est pas nécessaire de les utiliser au cours de l'année où ils ont été octroyés. Dans le cadre de ce programme, on utilise les fonds provenant du paiement de transfert intitulé Fonds de la taxe sur l'essence.

Résultats

En 2017-2018, toutes les juridictions ont reçu leurs paiements. Au total, plus de 2,1 milliards de dollars ont été versés aux signataires, conformément aux ententes fédérales relatives au Fonds de la taxe sur l'essence.

Les projets financés par le Fonds de la taxe sur l'essence visent un large éventail de catégories. En 2017-2018, un total de 3 029 projets ont été réalisés. Les projets financés concernaient d'abord les routes, puis les projets de transport en commun et le traitement des eaux usées.

Le Ministère a suivi certaines étapes pour améliorer la production de rapports sur le rendement du Fonds de la taxe sur l'essence. En décembre 2017, Infrastructure Canada a organisé un atelier sur le Fonds de la taxe sur l'essence, qui a donné l'occasion de discuter et de collaborer

Des Ontariens en région rurale profitent du lancement d'un premier parcours d'autobus dans leur collectivité

Le Canton de Clearview, au sud de l'Ontario, donne la preuve que le transport en commun peut avoir une incidence positive sur une collectivité, peu importe la taille de la municipalité. Une telle infrastructure n'existait pas dans cette municipalité rurale avant que la collectivité n'utilise son Fonds de la taxe sur l'essence pour lancer son premier parcours d'autobus, qui sert 4 500 résidents. « Nous n'aurions jamais même examiné les possibilités de disposer d'un seul type de centre de transport si nous n'avions pas eu accès à ce Fonds de la taxe sur l'essence » [traduction libre], a déclaré le maire de Clearview Christopher Vanderkruys. « Les gens peuvent se rendre aux endroits qu'ils souhaitent, que ce soit chez le médecin, au supermarché, ou simplement au travail » [traduction libre]. Le parcours a été lancé à titre de projet pilote à la fin de l'année 2016, puis est devenu permanent en 2017. À ce moment, le Fonds de la taxe sur l'essence a permis au canton d'acquérir son premier autobus, de même qu'un système d'émission de billets qui améliorerait l'offre de service. Depuis ce temps, régulièrement, plus de 1 000 usagers utilisent ces services en un mois. Clearview élabore maintenant des plans visant l'étendue du service, car la population de la collectivité continue de croître. L'Association des municipalités de l'Ontario a souligné les efforts de Clearview en lui remettant le prix Fonds de la taxe sur l'essence 2018 pour un projet d'infrastructure aux retombées positives pour une collectivité.

à des responsables des niveaux fédéral, provincial, territorial et municipal, ainsi qu'à des responsables de deux associations municipales.

L'atelier portait particulièrement sur les résultats. Il représentait la première étape du travail avec les signataires visant la modification des mesures de rendement et de la présentation des résultats qui ont trait au Fonds de la taxe sur l'essence. À la suite de l'atelier, le Ministère a donné aux signataires de plus amples renseignements sur la nouvelle approche de mesure du rendement proposée. Les changements proposés nécessiteront des modifications aux ententes du Fonds de la taxe sur l'essence. Le Ministère est en discussion constante avec les signataires.

Adopter une vie active en région rurale de la Nouvelle-Écosse

La ville portuaire néo-écossaise de Lunenburg a favorisé l'adoption d'une vie active pour ses 24 000 résidents. La collectivité s'est servie de ses fonds issus de la taxe sur l'essence pour créer un couloir destiné aux marcheurs et aux cyclistes le long de la route panoramique, qui relie Lunenburg au village de pêche voisin de Blue Rocks. Ces couloirs réservés aménagés sur les accotements de la route incitent les marcheurs et les cyclistes à admirer la vue spectaculaire de la côte, qui inspire des artistes et photographes depuis des décennies.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Les provinces, les territoires et les associations municipales sont responsables du financement versé aux administrations locales dans le cadre du Financement permanent et souple pour les infrastructures publiques	Pourcentage des administrations qui respectent les exigences des ententes en matière d'établissement de rapports	100 %	31 mars 2018	100 %	100 %	93 %
Les municipalités ont accès à un Financement permanent et souple pour les infrastructures afin de construire et d'améliorer les infrastructures	Pourcentage de l'affectation du Fonds de la taxe sur l'essence qui est versée aux signataires des ententes	100 %	31 mars 2018	100 %	100 %	100 %

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Total des autorisations de dépenser disponibles 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017–2018	Différence (dépenses réelles moins les dépenses prévues) 2017-2018
2 074 765 524	2 074 765 524	2 074 732 375	2 072 595 796	(2 169 728)

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2017-2018	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Différence pour 2017-2018 (équivalents temps plein réels moins les équivalents temps plein prévus)
22	15	(7)

Programme 1.3 Investissements dans les priorités liées aux infrastructures nationales

Description

Le programme permet de financer des projets d'infrastructure qui répondent aux priorités nationales. Le financement est alloué essentiellement à la suite de l'évaluation du mérite des propositions soumises—par Infrastructure Canada ou la Fédération canadienne des municipalités—ou par l'entremise d'affectations théoriques aux provinces et territoires. Le financement versé par l'intermédiaire de ce programme permet d'obtenir des contributions additionnelles auprès d'autres partenaires financiers pour des projets d'infrastructure admissibles ou des initiatives de renforcement des capacités. Les paiements sont effectués à mesure que les travaux progressent, conformément aux modalités des ententes de contribution signées. Dans le cadre de ce programme, on utilise les fonds provenant des paiements de transfert suivants : Nouveau Fonds Chantiers Canada —volet Infrastructures nationales, Fonds pour l'infrastructure verte, Fonds pour l'infrastructure frontalière, Fonds pour la route entre Inuvik et Tuktoyaktuk, Fonds pour les infrastructures de transport en commun, Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées, Fonds de gestion des actifs, Fonds Renforcement de la capacité pour les défis liés aux changements climatiques, Défi des villes intelligentes, Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto et Programme d'infrastructure du plan Investir dans le Canada.

Résultats

Durant la période de référence, Infrastructure Canada a réalisé des progrès considérables dans la réalisation des nouveaux programmes aux termes du plan Investir dans le Canada, annoncés dans les budgets de 2016 et de 2017. Voici un résumé des résultats obtenus :

Fonds pour l'infrastructure de transport en commun

Ce programme offre un financement à court terme pour moderniser et améliorer les réseaux de transport en commun partout au Canada. Depuis sa création, 1 130 projets ont été approuvés, pour une contribution fédérale de plus de 2,5 milliards de dollars et un investissement total combiné supérieur à 5,1 milliards de dollars. À ce jour, 137 projets ont été réalisés. Les sommes investies aux termes du programme ont aidé des municipalités dans l'ensemble du Canada à acquérir plus de 3 300 nouveaux autobus et à restaurer ou rehausser plus de 3 700 autobus existants.

En 2017-2018, 552 projets ont été approuvés, pour une contribution fédérale de plus de 1,4 milliard de dollars et un investissement total combiné supérieur à 2,8 milliards de dollars. 486 projets ont été entamés, ce qui représente plus de 505 millions de dollars de contribution fédérale et un investissement total combiné supérieur à un milliard de dollars. Parmi ces projets, 113 ont été achevés : ils sont bénéficié d'une contribution fédérale à plus de 61 millions de dollars. L'investissement total combiné est supérieur à 125 millions de dollars.

Le programme a été prolongé pour permettre aux bénéficiaires d'engager les coûts admissibles jusqu'au 31 mars 2020. Cette prolongation a été accordée aux juridictions qui ont rempli les exigences de production de rapports convenues avant le 31 mars 2018.

Nouveaux employés manufacturiers pour les travailleurs du Québec

Le fabricant québécois Nova Bus a étendu ses activités à la suite d'investissements fédéraux issus du Fonds pour les infrastructures de transport en commun. La société investira plus de 90 millions de dollars sur six ans pour moderniser ses usines et renforcer ses efforts de recherche et de développement visant les autobus de la prochaine génération.

En réponse aux commandes de nouveaux autobus à l'échelle du pays, Nova Bus a intensifié son calendrier de production et embauché 200 nouveaux employés pour ses deux usines situées au Québec. Cette croissance permet la production annuelle de plus de 200 autobus additionnels : les collectivités dans tout le Canada recevront ainsi leurs nouveaux autobus plus rapidement. La demande en hausse qui touche les autobus a également eu des retombées avantageuses en Ontario, puisque plus de 65 fabricants dans la Région du Grand Toronto fournissent des pièces et composantes à Nova Bus. Cette dépense génère des millions de dollars chaque année.

La croissance de Nova Bus constitue un exemple qui illustre comment les investissements fédéraux en infrastructure créent des emplois payants à l'échelle de la chaîne d'approvisionnement.

Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées

Ce programme vise à fournir un financement à court terme de deux milliards de dollars pour fournir aux collectivités des systèmes d'eau potable et d'eaux usées plus fiables afin que l'eau potable et l'eau des effluents respectent les normes légales. Depuis sa création, 2359 projets ont été approuvés, pour une contribution fédérale de plus de 1,9 milliard de dollars et un investissement total combiné supérieur à 3,8 milliards de dollars. À ce jour, 198 projets ont été réalisés. Les investissements effectués aux termes du programme ont permis de remettre en état ou d'améliorer plus de 750 installations de traitement d'eau potable et de 650 installations de traitement des eaux usées à l'échelle du Canada.

Service plus rapide et plus fréquent pour les usagers du transport en commun du Grand Vancouver

Pour la région métropolitaine de Vancouver, les investissements fédéraux aux termes du Fonds pour les infrastructures de transport en commun permettent la mise en œuvre d'un service d'autobus plus rapide et plus fréquent dans 12 collectivités et l'embauche de plus de 500 chauffeurs d'autobus pour assurer le service dans ces nouveaux parcours. Il s'agit du recrutement le plus important depuis les Jeux olympiques de 2010.

Les fonds fédéraux permettent également l'acquisition de 80 nouveaux wagons de train léger sur rail, dont 28 ont été achetés trois ans plus tôt que prévu. Cet achat accéléré survient dans un contexte où l'utilisation du transport en commun a atteint des sommets record dans la région métropolitaine de Vancouver. Le premier lot de wagons sera déployé en 2019. D'autres suivront en 2020.

Au total, les usagers profiteront de 8 200 nouvelles places par heure durant les périodes de pointe. Aux nouveaux wagons s'ajoutera la réfection importante de centres de transport majeurs, chacune appuyée par des investissements fédéraux.

En 2017-2018, 1 467 projets ont été approuvés, pour une contribution fédérale de plus de 649 millions de dollars et un investissement total combiné supérieur à 1,4 milliard de dollars. 875 projets ont été entamés, ce qui représente plus de 827 millions de dollars de contribution fédérale et un investissement total combiné supérieur à 1,6 milliard de dollars. En tout, 189 projets ont été achevés, grâce à une contribution fédérale de plus de 107 millions de dollars et un investissement total combiné supérieur à 217 millions de dollars.

Le programme a été prolongé pour permettre aux bénéficiaires d'engager les coûts admissibles jusqu'au 31 mars 2020. Cette prolongation a été accordée à toutes les juridictions qui ont rempli les exigences de production de rapports convenues avant le 31 mars 2018.

Fonds de gestion des actifs

Le programme consiste en une initiative d'une valeur de 50 millions de dollars sur cinq ans qui aidera les municipalités et collectivités canadiennes à prendre des décisions éclairées d'investissement en infrastructure cohérentes avec des pratiques plus solides de gestion des actifs. Infrastructure Canada a conclu une entente avec la Fédération canadienne des municipalités, organisme responsable de la mise en œuvre de ce programme appelé Programme de gestion des actifs municipaux. Ce programme aidera environ 1 000 municipalités dans l'ensemble du Canada à gérer leur infrastructure plus stratégiquement, ce qui contribue, en outre, au succès des nouveaux investissements fédéraux dans les infrastructures municipales.

Un total de 249 projets ont été entamés, ce qui représente plus de 12,7 millions de dollars de contribution fédérale et un investissement total combiné supérieur à 17,6 millions de dollars. 217 projets parmi ceux-ci ont été amorcés, pour plus de 11,3 millions de dollars de contribution fédérale et un investissement total combiné supérieur à 15,4 millions de dollars. En tout, 25 projets sont terminés, grâce à une contribution fédérale de plus de 948 000 dollars et un investissement total combiné supérieur à 1,3 million de dollars.

Fonds pour le renforcement de la capacité pour les défis liés aux changements climatiques
Ce programme constitue une initiative d'une valeur de 75 millions de dollars en cinq ans qui accroîtra la capacité minimale des municipalités de faire des investissements en infrastructure à faible émission de carbone et résistante aux changements climatiques. Infrastructure Canada a conclu une autre entente avec la Fédération canadienne des municipalités, organisme responsable de la mise en œuvre de l'initiative appelée Programme Municipalités pour l'innovation climatique. La Fédération examine et approuve les projets, puis transmet les fonds aux bénéficiaires municipaux.

Un total de 93 projets ont été approuvés, ce qui représente plus de 17 millions de dollars de contribution fédérale et un investissement total combiné supérieur à 35,5 millions de dollars. 78 projets parmi ceux-ci ont été amorcés, pour plus de 13,6 millions de dollars de contribution fédérale et un investissement total combiné supérieur à 30,7 millions de dollars. En tout, 15 projets sont terminés, grâce à une contribution fédérale de plus de 2,4 millions de dollars et à un investissement total combiné supérieur à 3,4 millions de dollars.

Défi des villes intelligentes
En 2017-2018, des collectivités de tout le Canada ont participé à la première compétition du Défi des villes intelligentes, qui invitait les collectivités de partout au Canada à mettre de l'avant leurs meilleures idées pour améliorer la vie de leurs résidents par l'innovation, les données et la technologie connectée. De plus, durant la période de référence, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités a nommé un jury indépendant chargé de recommander les finalistes et gagnants du Défi des villes intelligentes.

Le processus de demande du Défi des villes intelligentes encourageait les municipalités et gouvernements locaux à inclure une diversité de points de vue dans l'élaboration de leurs propositions, particulièrement sur les plans de la mobilisation des résidents et de la forme du projet.

Programme d'infrastructure Investir dans le Canada
Les Ententes bilatérales intégrées d'Infrastructure Canada avec les provinces et territoires établissent les modalités selon lesquelles les fonds de 33 milliards en nouvelle infrastructure seront distribués aux termes du Programme d'infrastructure Investir au Canada. Quatre ententes ont été conclues à la fin de 2017-2018 et les autres en 2018. Les ententes stipulaient que le gouvernement provincial ou territorial doit accepter de rapporter les avantages en matière d'emploi pour les collectivités à au moins trois groupes cibles fédéraux (p. ex. : femmes, apprentis, autochtones, personnes handicapées, vétérans, jeunes, nouveaux Canadiens ou petites et moyennes entreprises et entreprises à caractère social). Les ententes comportent également un indicateur de rendement, dans le cadre du processus de soumission de projets visant à récolter des données et à permettre à Infrastructure Canada de communiquer le nombre de projets qui

prennent en compte le genre lors des phases de conception ou de construction. Enfin, conformément au volet communautaire, culturel et récréatif des Ententes bilatérales intégrées, les résultats immédiats des projets doivent être cohérents avec l'amélioration de l'accès ou de la qualité de l'infrastructure communautaire, culturelle et récréative pour les Canadiens, y compris les autochtones et les populations vulnérables. Des rapports sur ces résultats seront produits dans les prochaines années.

Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto

Ce programme est mis en œuvre grâce à un engagement conjoint du gouvernement du Canada, de la province de l'Ontario et de la Ville de Toronto. Les investissements dans le cadre de cette initiative offriront des espaces publics inclusifs et accessibles en mettant en place des mesures de protection contre les inondations qui visent à augmenter la capacité du secteur riverain à s'adapter aux répercussions des changements climatiques, des catastrophes naturelles et aux phénomènes météorologiques extrêmes. Ces mesures de protection contre les inondations comprendront la restauration de plusieurs hectares de terre naturalisée et l'assainissement d'anciens secteurs industriels et sous-développés. Le financement accordé aux termes de l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto (IRSRT) permettra une mise à niveau efficace de l'infrastructure municipale de la région, au moyen d'améliorations aux routes, aux ponts et aux systèmes de traitement de l'eau potable et des eaux usées. À plus long terme, le financement issu de l'IRSRT améliorera les possibilités de développement résidentiel et commercial, l'accès au logement abordable et le transport en commun.

En 2017-2018, un montant de 384,2 millions de dollars en financement fédéral (dérivé du plan Investir dans le Canada) a été approuvé pour le projet de protection des terrains portuaires contre les inondations et d'infrastructures habilitantes. Des négociations entre les diverses parties impliquées dans l'entente de contribution pour le projet étaient en cours durant la période de référence.

Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures nationales

En 2017-2018, un nouveau projet a été approuvé, pour une contribution fédérale de plus de 247 millions de dollars et un investissement total combiné supérieur à 457 millions de dollars.

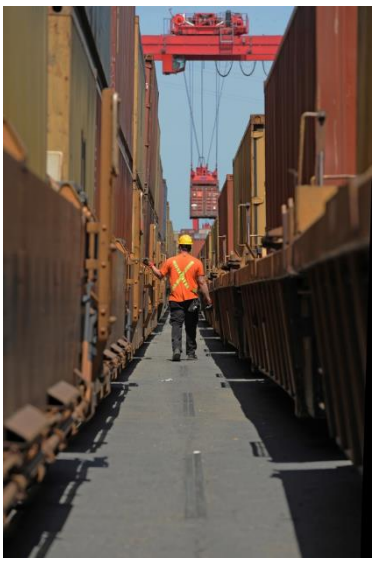

Au total, neuf projets ont été approuvés aux termes du programme. À cette fin, plus de 1,6 milliard de dollars de contributions fédérales et un investissement total combiné supérieur à 4,3 milliards de dollars ont été nécessaires. Dans ces projets, les principales catégories d'investissement étaient Autoroutes et routes et Infrastructure maritime. Ils contribueront à la prospérité à long terme du Canada. Ces projets sont d'importance nationale. Infrastructure Canada n'accepte plus les nouvelles demandes dans le cadre de ce programme. Toutefois, le Ministère continue de mettre en œuvre et de surveiller de près les ententes propres aux projets, et s'assurer que les demandes sont traitées efficacement, en conformité avec les cadres de contrôle interne du programme.

Fonds sur l'infrastructure verte

Au total, 21 projets ont été approuvés aux termes du programme. À cette fin, plus de 743 millions de dollars de contributions fédérales et un investissement total combiné de 2,3 milliards de dollars ont été nécessaires. Jusqu'à présent, six projets ont été réalisés, soit 29 % des projets approuvés. Au point de vue des coûts admissibles totaux, la catégorie ayant reçu le plus d'investissements est l'infrastructure de traitement des eaux usées, ce qui devrait réduire le volume des effluents d'eaux usées, et améliorer le niveau leur traitement, tout en favorisant un environnement sain. La seconde catégorie d'investissement la plus importante est l'infrastructure de l'énergie verte, qui vise à avoir une incidence positive sur la sécurité de l'approvisionnement en électricité dans les administrations concernées. Infrastructure Canada continue de mettre en œuvre et de surveiller de près les ententes propres aux projets, de même que de s'assurer que les demandes sont traitées efficacement, en conformité avec les cadres de contrôle interne du programme.

Projet d'amélioration de traitement secondaire des eaux usées à Owen Sound

Construite en août 2017, l'installation principale de traitement des eaux usées de la ville a été améliorée pour inclure un second stade de traitement visant à améliorer la qualité de l'effluent d'eau de l'installation.

La contribution fédérale pour cette phase du projet s'est élevée à 1,5 million de dollars.

En 2017-2018, un nouveau projet a été approuvé, pour une contribution fédérale de plus de 11,3 millions de dollars et un investissement total combiné supérieur à 34,1 millions de dollars en travaux de construction terminés.

Fonds sur l'infrastructure frontalière

Au total, 12 projets ont été approuvés aux termes de ce fonds. À cette fin, plus de 591 millions de dollars de contributions fédérales et un investissement total combiné de 1,3 milliard de dollars ont été nécessaires. À ce jour, 9 projets ont été réalisés, soit 75 % des projets approuvés. Transports Canada continuera de mettre en œuvre, au nom d'Infrastructure Canada, les 3 derniers projets, qui représentent une contribution fédérale de plus de 221 millions de dollars et un investissement total combiné supérieur à 475 millions de dollars. Infrastructure Canada poursuivra son travail avec Transports Canada visant la surveillance et la diligence raisonnable des projets en cours, pour assurer leur achèvement dans le cadre des activités de finalisation du programme.

Fonds pour la route entre Inuvik et Tuktoyaktuk

La construction de la première route toutes saisons entre Inuvik et Tuktoyaktuk qui relie le sud du Canada à la côte arctique de la mer Beaufort était achevée en grande partie. L'autoroute a été ouverte à l'utilisation en novembre 2017.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Le financement d'Infrastructure Canada permet d'obtenir des investissements en infrastructure auprès d'autres partenaires afin d'accroître l'investissement global dans les infrastructures publiques dont bénéficient les Canadiens	Montant de financement obtenu des partenaires en pourcentage du financement fédéral (engagé)	101 %	31 mars 2018	107 %	110 %	201 %

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Des projets d'infrastructure qui correspondent aux priorités nationales et qui favorisent la croissance économique, le développement de collectivités où il fait bon vivre et l'assainissement de l'environnement sont mis en œuvre à l'aide de modes d'approvisionnement traditionnels	Nombre de projets d'infrastructure correspondant aux priorités nationales terminés	655	31 mars 2018	343[3]	35	2
	Valeur des projets d'infrastructure correspondant aux priorités nationales terminés	3,6 G$	31 mars 2018	382 M$[3]	275 M$	71,7 M$

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Total des autorisations de dépenser disponibles 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017–2018	Différence (dépenses réelles moins les dépenses prévues) 2017-2018
3 058 211 074	3 058 211 074	3 157 667 575[4]	729 280 490	(2 328 930 584)

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2017-2018	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Différence pour 2017-2018 (équivalents temps plein réels moins les équivalents temps plein prévus)
46	69[5]	23

[3] Certains programmes de paiements de transfert qui découlent du programme 1.3 ont été implantés avec un retard. Les provinces et territoires ont demandé plus de temps pour terminer les projets. À l'automne 2017, Infrastructure Canada a accordé une prolongation pour les Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées et les Fonds pour l'infrastructure de transport en commun. Il est à noter que les contributions fédérales ne sont versées qu'une fois les demandes de règlement reçues.

[4] Le total des autorisations de dépenser disponibles en 2017-2018 était supérieur au budget principal des dépenses et aux dépenses prévues de cette année-là, car le financement additionnel a été au moyen du budget supplémentaire des dépenses pour les nouveaux programmes.

[5] Le nombre réel d'équivalents temps plein a été supérieur en 2017-2018 en raison de la mise en œuvre de nouveaux programmes.

Programme 1.4 Investissements dans les infrastructures de grande envergure

Description

Ce programme offre des investissements dans des projets d'infrastructure d'envergure nationale et régionale. Le financement versé dans le cadre de ce programme attire des contributions additionnelles d'autres partenaires de financement dans le cas des projets d'infrastructure admissibles. Dans la plupart des cas, aux termes de ce programme, le financement est accordé par région. Les paiements sont effectués à mesure que les travaux progressent conformément aux modalités des ententes de contribution signées. Ce programme utilise des fonds provenant des paiements de transfert suivant : les Projets nationaux et régionaux du volet Infrastructures provinciales-territoriales du Nouveau Fonds Chantiers Canada, le volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada et le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique.

Projet de la ligne Valley du système léger sur rail d'Edmonton

Le projet de la ligne de transport léger sur rail au sud-ouest d'Edmonton, appelé Ligne Valley, améliorera l'accessibilité à Edmonton à l'aide du transport en commun. Le gouvernement du Canada, la Ville d'Edmonton et les partenaires de TransEd sont les parties concernées dans l'entente.

La première phase de l'entente a été signée en septembre 2017, pour une nouvelle connexion sur 13 km jusqu'au centre-ville à l'aide de véhicules légers sur rail.

Au 31 mars 2018, le projet respecte le budget et est sur la bonne voie. La contribution fédérale pour cette phase du projet s'élève à 400 millions de dollars.

Résultats

Les investissements en infrastructure financés au moyen des paiements de transfert qui découlent de ce programme aident à améliorer la mobilité et la sécurité liées au transport, les systèmes d'eau potable, l'infrastructure d'atténuation des catastrophes, la connectivité du service à large bande, le traitement des eaux usées, l'innovation et l'énergie verte. De plus, ils soutiennent la croissance économique et améliorent la qualité de vie des Canadiens. Les lignes ci-dessous résument les principales réalisations liées au programme pour 2017-2018.

Nouveau fonds Chantiers Canada –Projets nationaux et régionaux du volet Infrastructures provinciales-territoriales

Le programme permet de soutenir des projets d'infrastructure d'envergure nationale et régionale qui contribuent à la croissance économique, à l'assainissement de l'environnement et au renforcement des collectivités. Depuis sa création, 185 projets ont été approuvés, pour une contribution fédérale de plus de 6,3 milliards de dollars et un investissement total combiné supérieur à 15,8 milliards de dollars.

En 2017-2018, 52 projets ont été commencé, ce qui représente plus de 861 millions de dollars de contribution fédérale et un investissement total combiné de deux milliards de dollars. En tout, 14 projets ont été réalisé, soit ce qui représente plus de 81 millions de dollars de contribution fédérale et un investissement total combiné supérieur à 175 millions de dollars.

En 2017-2018, la construction amorcée dans le cadre de 52 projets dotés d'une contribution fédérale de plus de 861 millions de dollars, et d'un investissement combiné total de plus de 2 milliards de dollars. Quatorze projets ont également été achevés en 2017-2018, ce qui porte à 20 le nombre total de projets achevés.

Les provinces et les territoires étaient tenus d'établir l'ordre de priorité des projets pour toutes les affectations de fonds en suspens d'ici le 31 mars 2018. Tous les fonds qui ne seront pas approuvés d'ici le 31 mars 2019 seront transférés au Fonds de la taxe sur l'essence pour faire en sorte que les fonds soient affectés aux priorités municipales en matière d'infrastructure.

Fonds Chantiers Canada —volet Grandes infrastructures

Ce programme cible les grands projets d'infrastructure d'envergure nationale ou régionale. Il accroît les investissements généraux dans l'infrastructure publique et contribue aux objectifs globaux du gouvernement fédéral visant la croissance économique, l'assainissement de l'environnement et la mise sur pied de collectivités fortes et prospères. Au moins deux tiers des fonds seront consacrés aux priorités nationales liées à l'eau, aux eaux usées, aux transports publics, aux routes essentielles du réseau routier national et à l'énergie verte. Depuis sa création, 199 projets ont été approuvés, pour une contribution fédérale de plus de 6,5 milliards de dollars et un investissement total combiné supérieur à 19,7 milliards de dollars.

En 2017-2018, neuf projets ont été entamés, ce qui représente plus de 228 millions de dollars de contribution fédérale et un investissement total combiné de 619 millions de dollars.
Quatre projets ont été réalisés, ce qui représente plus de 45,8 millions de dollars de contribution

fédérale et un investissement total combiné supérieur à 100 millions de dollars, ce qui porte à 145 le nombre total de projets achevés.

Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique

Ce programme finance les projets qui visent à soutenir la croissance économique et à améliorer la qualité de vie des Canadiens. Les investissements sont faits en collaboration avec les provinces, les territoires, les municipalités et le secteur privé, et ils contribuent à la construction, au renouvellement ou à l'amélioration de l'infrastructure publique. Le programme permet d'obtenir des contributions supplémentaires d'autres partenaires en fournissant jusqu'à 50 % du financement pour les projets admissibles. Depuis sa création, 91 projets ont été approuvés, pour une contribution fédérale de plus de 4,6 milliards de dollars et un investissement total combiné supérieur à 12,4 milliards de dollars. À ce jour, 74 projets ont été réalisés, soit 81 % des projets approuvés.

En 2017-2018, le Ministère a continué de surveiller et de mener à bien ce programme en collaboration avec des partenaires provinciaux et territoriaux et Transports Canada. Infrastructure Canada a amplement atteint ses objectifs liés au programme. Aux termes des activités de clôture, il poursuivra la surveillance et la diligence raisonnable des projets en cours, pour assurer leur achèvement.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objec-tif	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Le financement d'Infrastructure Canada permet d'obtenir des investissements en infrastructure auprès d'autres partenaires afin d'accroître l'investissement global dans les infrastructures publiques dont bénéficient les Canadiens	Montant de financement obtenu des partenaires en pourcentage du financement fédéral (engagé)	165 %	31 mars 2018	136 %	188 %	177 %
Des projets d'infrastructure de grande envergure qui favorisent une croissance plus solide, le développement de collectivités où il fait bon vivre et l'assainissement de l'environnement sont mis en œuvre à l'aide de modes d'approvisionnement traditionnels	Nombre de projets d'infrastructure correspondant aux priorités nationales terminés	45	31 mars 2018	18[6]	28	33
	Valeur des projets d'infrastructure de grande envergure terminés	2,9 G$	31 mars 2018	276 M$[6]	3,37 G$	1,5 G$
Des projets de grande envergure qui favorisent la croissance économique sont mis en œuvre dans le cadre de partenariats public-privé	Nombre de projets d'infrastructure de grande envergure mis en œuvre dans le cadre de partenariats public-privé	2	31 mars 2018	0[6]	1	1

[6] Le programme 1.4 offre un financement considérable pour des projets complexes d'envergure. Habituellement, ces projets nécessitent d'importants efforts de planification, de conception et d'approvisionnement. Ces processus peuvent survenir, en tout ou en partie, après l'annonce des engagements financiers. Conséquemment, les travaux de construction débutent souvent après l'annonce des projets. Même lorsque la construction est commencée, certains facteurs au-delà du contrôle des bénéficiaires peuvent entraîner des dépenses moins élevées que prévu qui, à leur tour, retardent le traitement des demandes qui sont présentées pour des montants réduits. Il est également à noter que les dépenses réelles affichent un retard par rapport au rythme réel de la construction, puisque les bénéficiaires sont remboursés seulement lorsque leurs demandes de remboursement sont soumises, même si les dépenses admissibles ont déjà été engagées.

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Des projets de grande envergure qui favorisent la croissance économique sont mis en œuvre dans le cadre de partenariats public-privé***	Valeur des projets d'infrastructure de grande envergure mis en œuvre dans le cadre de partenariats public-privé	2,6 G$	31 mars 2018	0 $	848 M$	165 M$

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Total des autorisations de dépenser disponibles 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017–2018	Différence pour 2017-2018 (Dépenses réelles moins les dépenses prévues)
1 026 254 190	1 026 254 190	951 296 925[7]	627 976 151[8]	(398 278 039)

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2017-2018	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Différence pour 2017-2018 (Équivalents temps plein réels moins les équivalents temps plein prévus)
84	86	2

[7] Le total des autorisations de dépenser disponibles en 2017-2018 était inférieur au budget principal des dépenses et aux dépenses prévues de cette année-là, car le budget de fonctionnement a été rajusté.

[8] Les dépenses réelles pour 2017-2018 ont été moins élevées que prévu, car le Ministère a reçu moins de demandes pour des projets réalisés que ce qui était attendu. Le financement demeure réservé aux projets et a été reporté aux années suivantes.

Programme 1.5 Investissements dans les infrastructures des petites collectivités et des zones rurales

Description

Ce programme investit dans les projets d'infrastructure des petites collectivités et des zones rurales afin de soutenir les priorités et les économies locales ou régionales. Le financement versé dans le cadre de ce programme attire des contributions additionnelles d'autres partenaires de financement dans le cas des projets d'infrastructure admissibles. Le financement est accordé par région. Les paiements sont versés en fonction des coûts admissibles engagés dans le cadre des ententes de contribution signées. Dans le cadre de ce programme, les fonds proviennent des paiements de transfert suivants : le Fonds des petites collectivités du volet Infrastructures provinciales-territoriales du nouveau Fonds Chantiers Canada et le volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada.

Résultats

Les projets d'infrastructure financés grâce à ce programme apportent une contribution aux petites collectivités et améliorent la qualité de vie des Canadiens en améliorant les routes, le traitement des eaux usées, l'eau potable, le transport en commun, les loisirs, la culture, le renforcement des capacités, la gestion des déchets, l'énergie verte et l'atténuation des catastrophes. Voici un résumé des principales réalisations, par programme de paiements de transfert.

Fonds des petites collectivités du volet Infrastructures provinciales-territoriales du nouveau Fonds Chantiers Canada (FPC-VIPT)

Ce programme offre du financement aux provinces et aux territoires pour l'infrastructure locale. Le FPC-VIPT vise à exploiter les ressources et les processus dont disposent les provinces/territoires pour gérer des projets d'infrastructure locaux, tout en garantissant une reddition de comptes des autorités fédérales et une supervision du budget de financement. Depuis sa création, 767 projets ont été approuvés, ce qui représente un financement fédéral de plus de 1,2 milliard de dollars et un investissement total de plus de 3,3 milliards de dollars. À ce jour, 140 projets ont été achevés, ce qui correspond à 18 % des projets approuvés.

En 2017-2018, 204 nouveaux projets bénéficiant d’un financement fédéral d’une valeur de plus de 233 millions de dollars et d’un investissement conjoint total de plus de 575 millions de dollars ont été approuvés. Les travaux de construction relatifs à 82 projets bénéficiant d’une contribution fédérale de plus de 107 millions de dollars et d’un investissement conjoint total de 302 millions de dollars ont commencé. Les travaux de construction relatifs à 52 projets bénéficiant d’une contribution fédérale de plus de 37,7 millions de dollars et un investissement conjoint total de plus de 99 millions de dollars se sont terminés.

Les provinces et les territoires étaient tenus d'établir l'ordre de priorité des projets pour toutes les affectations de fonds en suspens d'ici le 31 mars 2018. Tous les fonds qui ne seront pas approuvés d'ici le 31 mars 2019 seront transférés au Fonds de la taxe sur l'essence pour faire en sorte que les fonds soient affectés aux priorités municipales en matière d'infrastructure.

Le volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada (VC-FCC) et le volet Grandes villes du Fonds Chantiers Canada (VGV) seulement au Québec

Le volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada soutient les besoins en matière d’infrastructure des petites collectivités. Les coûts des projets sont partagés avec les provinces, les territoires et les municipalités, et chaque palier de gouvernement supporte généralement le tiers des coûts admissibles. Le Fonds soutient la construction, le renouvellement et l’amélioration des infrastructures de base requises, notamment les domaines de la distribution d’eau potable, du traitement des eaux usées et des routes locales, et permet également de répondre aux autres besoins en infrastructure des petites collectivités.

Uniquement au Québec, le volet Grandes villes du Fonds Chantiers Canada appuie les projets dans les municipalités dont la population est d’au moins 100 000 personnes. Ce volet a été conçu pour aider les neuf grandes villes du Québec (Montréal, Québec, Laval, Gatineau, Longueuil, Sherbrooke, Saguenay, Lévis et Trois-Rivières) à répondre à leur besoins urgents en matière d’infrastructure.

Dans la plupart des villes, la date d’achèvement des travaux de construction était fixée au 31 mars 2016. Le délai a été prolongé jusqu’en 2020. Depuis leur création, 982 projets représentant un budget fédéral de plus de 1,2 milliard de dollars ont été approuvés avec un investissement conjoint total de plus de 3,7 milliards de dollars. Un total de 907 projets ont déjà été achevés.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible :	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Le financement d'Infrastructure Canada permet d'obtenir des investissements en infrastructure auprès d'autres partenaires afin d'accroître l'investissement global dans les infrastructures publiques dont bénéficient les Canadiens	Montant de financement obtenu des partenaires en pourcentage du financement fédéral (engagé)	194 %	31 mars 2018	185 %	197 %	221 %
Des projets d'infrastructure qui favorisent l'assainissement de l'environnement pour les petites collectivités et les régions rurales sont mis en œuvre	Nombre de projets d'infrastructure terminés dans les petites collectivités et les régions rurales	74	31 mars 2018	19[9]	43	44
	Valeur des projets d'infrastructure terminés dans les petites collectivités et les régions rurales	213 M$	31 mars 2018	24,6 Millions[9]	86 M$	235 M$
Des projets d'infrastructure qui favorisent le développement de petites collectivités et de régions rurales où il fait bon vivre sont mis en œuvre	Nombre de projets d'infrastructure terminés dans les petites collectivités et les régions rurales	86	31 mars 2018	13[9]	58	57

[9] Cet écart peut être attribuable à de nombreux facteurs, notamment les retards dans les projets en raison du mauvais temps et les complications techniques et autres complications liées au domaine de la construction.

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Des projets d'infrastructure qui favorisent le développement de petites collectivités et de régions rurales où il fait bon vivre sont mis en œuvre	Valeur des projets d'infrastructure terminés dans les petites collectivités et les régions rurales	227 M$	31 mars 2018	31,2 millions[9]	122 M$	218 M$
Des projets d'infrastructure qui favorisent le renforcement des économies dans les petites collectivités et les régions rurales sont mis en œuvre	Nombre de projets d'infrastructure terminés dans les petites collectivités et les régions rurales	26	31 mars 2018	20	21	17
	Valeur des projets d'infrastructure terminés dans les petites collectivités et les régions rurales	118 M$	31 mars 2018	43,3 millions[9]	49,5 M$	117 M$

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Total des autorisations disponibles pour utilisation 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
162 625 742	162 625 742	177 188 196[10]	177 099 875	14 474 133

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévus 2017-2018	Réels 2017-2018	Écart 2017–18 (équivalents temps plein réels moins équivalents temps plein prévus)
15	15	0

[10] Le total des autorisations disponibles pour utilisation 2017-2018 est supérieur au budget principal des dépenses 2017-2018 et aux dépenses prévues, car un financement supplémentaire a été obtenu par l'intermédiaire du budget supplémentaire.

Programme 1.6 Nouveau pont pour le projet de corridor du Saint-Laurent (communément appelé le projet de corridor du nouveau pont Champlain)

Description

À l'appui des priorités du gouvernement du Canada en matière d'économie et de sécurité, ce programme veille à l'exécution du Projet de corridor du nouveau pont pour le Saint-Laurent, à Montréal (Québec). Infrastructure Canada est chargé de mener à bien ce projet. Celui-ci vise à fournir un passage sécuritaire et efficace aux résidents locaux, aux navetteurs et aux conducteurs de véhicules commerciaux. Le nouveau pont et son corridor contribueront à l'augmentation de la capacité et de l'efficacité des infrastructures des portes d'entrée et des corridors à l'échelle régionale et nationale. Le projet est exécuté sous forme de partenariat public-privé.

Résultats

En 2017-2018, l'échéancier du projet du nouveau pont Champlain a été soumis à des pressions en raison de difficultés inattendues liées à l'échéancier des travaux. En mars 2018, Infrastructure Canada a conclu une entente de règlement d'une valeur de 235 millions de dollars avec son partenaire privé Signature sur le Saint-Laurent.

L'entente a permis de régler toutes les réclamations concernant les problèmes de transport et de mettre fin au recours en justice intenté devant la Cour supérieure par Signature sur le Saint-Laurent.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible :	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Des projets d'infrastructure relatifs au corridor commercial Champlain qui permettent de bâtir un Canada plus prospère (un réseau de transport sécuritaire et efficace qui appuie le commerce) sont mis en œuvre	Nombre de projets d'infrastructure terminés	4	31 octobre 2019	Sans objet	Sans objet	Sans objet
	Nombre d'éléments structurels clés du pont construits	31[11]	30 novembre 2017	12	Sans objet	Sans objet
Les processus d'approvisionnement en PPP du projet de corridor optimisent les ressources pour les contribuables canadiens et respectent les échéances et les budgets.	Pourcentage des projets liés au corridor terminés à temps	100 %	31 octobre 2019	Sans objet	Sans objet	Sans objet
	Projet terminé conformément au budget établi	3,977 milliards de dollars	1er décembre 2049[12]	Sans objet	Sans objet	Le budget de l'entente de projet est de 3,977 milliards de dollars, dont 2,246 milliards de dollars pour la construction

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Total des autorisations disponibles pour utilisation 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
590 744 529	590 744 529	704 693 188[13]	639 731 575	48 987 046

[11] L'objectif est fondé sur le nombre d'éléments liés aux jalons figurant au contrat établi avec le partenaire privé.

[12] La cible de rendement et la date d'atteinte de la cible se basent sur la valeur et les délais de l'entente de projet qui a été signée avec le partenaire privé.

[13] Le total des autorisations disponibles pour utilisation 2017-2018 était supérieur aux montants du budget principal et des dépenses prévues 2017-2018 puisqu'un financement supplémentaire a été obtenu par l'intermédiaire du budget supplémentaire.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2017-2018	Équivalents temps plein réels 2017-2018	2017-2018 Écart (Équivalents temps plein réels moins les équivalents temps plein prévus)
89	64	(25)

Services internes

Description

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Les 10 catégories de services sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Résultats

Les services internes contribuent à la prestation efficace et efficiente des programmes et des services du ministère en offrant le soutien essentiel au ministère dans son ensemble. Au cours de la période de production de rapports, le ministère a continué d'améliorer son efficacité par l'intermédiaire de plusieurs réalisations.

Les résultats et les réalisations du Ministère sont en grande partie attribuables au dévouement de ses employés, lesquels ont travaillé à le transformer en une organisation axée sur les résultats, au bénéfice de la population canadienne. Reconnaissant l'importance de son personnel, le Ministère a élaboré un plan stratégique de gestion des RH qui définit les priorités et les mesures à prendre pour améliorer le recrutement, le maintien en poste, le perfectionnement professionnel, la gestion des talents et le bien-être au travail. De plus, le Ministère a continué de déployer des efforts et d'appuyer les employés touchés par le système de paye Phénix, d'établir un milieu de travail sain, respectueux et positif et de mettre l'accent sur la stabilisation des ressources.

Pour favoriser l'ouverture et la transparence, Infrastructure Canada a pris des mesures pour communiquer les résultats et les avantages des investissements dans l'infrastructure aux Canadiens en faisant appel à différentes plateformes. En avril 2018, le Ministère a publié Investir

dans le Canada : Le plan d'infrastructure à long terme du Canada[x], qui renseigne les Canadiens au sujet du Plan et des principaux programmes financés et offerts par les partenaires du gouvernement fédéral. Le Ministère a lancé la Carte des projets du plan Investir dans le Canada[xi] qui présente une vaste sélection de projets approuvés par l'intermédiaire du plan Investir dans le Canada. En date du 31 mars 2018, on comptait 7 953 projets recensés. Ces activités complètent les efforts du Ministère visant à rendre l'information accessible aux Canadiens grâce au portail de données ouvertes du gouvernement.

Le Ministère a fait des progrès afin de s'orienter vers une culture axée sur les résultats en donnant des précisions concernant le cadre horizontal de production de rapports du plan Investir dans le Canada et en élaborant un nouveau cadre des résultats ministériels. Une stratégie relative aux données et un programme de recherche solides sont en cours d'élaboration pour mettre en place les renseignements nécessaires afin d'orienter l'évolution future du programme. Au cours de l'été 2017, Infrastructure Canada a organisé la toute première enquête nationale à examiner les infrastructures publiques essentielles du pays. Le Ministère a collaboré étroitement avec Statistique Canada pour élaborer cette enquête qui permettra de dresser un portrait de la situation et du rendement des infrastructures publiques partout au Canada. Les données de base seront publiées à l'automne 2018 en fonction d'un taux de réponse de plus de 90 %. Du travail a aussi été fait sur l'Enquête sur les dépenses en immobilisations et réparations pour remédier à une lacune en matière de données. Ceci permettra d'effectuer une analyse plus détaillée des dépenses en fonction des biens d'infrastructure pour chaque région.

Infrastructure Canada a mis en œuvre son Plan de vérification et d'évaluation intégré de 2017-2018 à 2021-2022. Une liste des vérifications internes et des interventions est incluse dans les tableaux de renseignements supplémentaires et figure sur le site Web d'Infrastructure Canada.

D'importants progrès ont été réalisés en vue du lancement du Programme d'infrastructure « Investir au Canada » (c.-à-d., Ententes bilatérales intégrées). Infrastructure Canada a collaboré avec Environnement et Changement climatique Canada, les provinces et les territoires, ainsi que d'autres partenaires et intervenants pour élaborer l'objectif climatique. Le cas échéant, l'objectif climatique aidera les promoteurs des projets d'infrastructure à concevoir de meilleurs projets en évaluant les possibilités de réduire la pollution par le carbone et en déterminant quand ils doivent adapter la conception des projets pour qu'ils résistent mieux aux intempéries, aux inondations et aux autres catastrophes naturelles possibles. Le Ministère élabore aussi un nouveau portail en ligne appelé Système d'information sur les bénéficiaires des infrastructures (SIBI), qui modernisera et simplifiera la gestion des programmes de financement d'INFC et faire office de « guichet unique » pour les bénéficiaires des programmes de financement d'INFC. Le SIBI permettra aux bénéficiaires de financement d'INFC de partager de l'information en ligne en toute sécurité et de communiquer avec INFC en ce qui a trait à l'information sur les plans

d'infrastructure, les propositions de projets, les rapports sur le rendement et les résultats, ainsi que les demandes de remboursement.

Le Ministère a offert du soutien et de la surveillance aux sociétés d'État faisant partie du portefeuille de l'infrastructure, notamment la nouvelle Banque de l'infrastructure du Canada (BIC). La *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* a établi la Société le 22 juin 2017. Dans le cadre du plan Investir dans le Canada du gouvernement du Canada, la BIC est un nouvel outil supplémentaire novateur que les partenaires provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones peuvent utiliser d'aménager plus d'infrastructures dans leurs collectivités. Comme le prévoit la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada*, l'entité doit réaliser des investissements dans des projets d'infrastructure générateurs de revenus qui sont d'intérêt public et à chercher à attirer des investisseurs du secteur privé et des investisseurs institutionnels.

Au cours de l'exercice financier de 2017-2018, le Conseil d'administration de la BIC a été nommé, dont le président et 10 directeurs. La BIC a emménagé dans ses locaux, lancé son site Internet et augmenté ses capacités organisationnelles, notamment les services financiers, les conseils généraux, la technologie de l'information, la comptabilité et la vérification, ainsi que d'autres fonctions importantes. Le Conseil a mis en œuvre ses mécanismes de gouvernance, adopté des politiques principales et créé quatre comités. Il s'est également mis à la recherche de hauts dirigeants pour amorcer le processus de sélection visant à trouver le premier président directeur général, dont la nomination fut annoncée au printemps 2018.

La BIC continue de faire le suivi des propositions et d'accroître sa capacité à discuter avec les provinces, les territoires et les municipalités, les groupes autochtones, et les partenaires du secteur privé visant à faire progresser un nouveau modèle de partenariat et à transformer la façon dont les infrastructures sont planifiées, financées et réalisées au Canada. Outre l'exploitation de ces trois secteurs d'activité — consultation, investissement, et données et information, la BIC élaborera aussi un inventaire de projets national.

Le Ministère a continué d'appuyer la bonne gouvernance des sociétés Les Ponts Jacques Cartier et Champlain incorporée et de l'Autorité du pont Windsor-Détroit en veillant à ce qu'elles aient accès aux crédits parlementaires nécessaires pour s'attaquer à leurs priorités et aux différentes nominations au Conseil. Pour l'Autorité du pont Windsor-Détroit, cinq directeurs ont été nommés au Conseil ainsi qu'un président directeur général par intérim. Pour les Ponts Jacques Cartier et Champlain incorporée, trois directeurs ont été nommés au Conseil.

Le Ministère a mené avec succès le démantèlement de PPP Canada afin de transférer 24 ententes du Fonds PPP Canada qui seront gérées par Infrastructure Canada.

Le mandat du Ministère continue d'être appuyé par les Communications par l'intermédiaire du site Internet d'Infrastructure Canada, des médias sociaux et des événements publics et annonces. En 2017-2018, le Ministère a entamé un dialogue avec les Canadiens, les intervenants et les médias pour raconter l'histoire des investissements fédéraux en infrastructure et leurs effets positifs sur les collectivités canadiennes.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Total des autorisations disponibles pour utilisation 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins les dépenses prévues) 2017-2018
42 454 205	42 454 205	57 414 905[14]	57 113 123	14 658 918

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévus 2017-2019	Réels 2017-2018	Écart 2017–2018 (équivalents temps plein réels moins les équivalents temps plein prévus)
158	179[15]	21

[14] Le total des autorisations disponibles pour utilisation 2017-2018 est supérieur au budget principal des dépenses et aux dépenses prévues en 2017-2018 puisque du financement supplémentaire a été obtenu par l'intermédiaire du budget supplémentaire visant à soutenir les nouveaux programmes.

[15] Le nombre d'équivalents temps plein a augmenté en 2017-2018 compte tenu de la mise en œuvre de nouveaux programmes.

Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines

Dépenses réelles

Tendances relatives aux dépenses du Ministère

En 2017-2018, les dépenses totales d'Infrastructure Canada représentent un montant supérieur à 4,3 milliards de dollars. Les dépenses du ministère ont connu une hausse importante par rapport aux deux années précédentes. Cette tendance peut être attribuable à une augmentation des dépenses liées au projet de corridor du nouveau pont Champlain pour couvrir le premier paiement d'étape, à une augmentation des dépenses associées aux contributions pour les nouveaux programmes y compris le Fonds pour l'infrastructure de transport en commun et le Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées, et à une augmentation des dépenses de fonctionnement reliées à l'augmentation générale des équivalents temps plein.

Graphique des tendances relatives aux dépenses

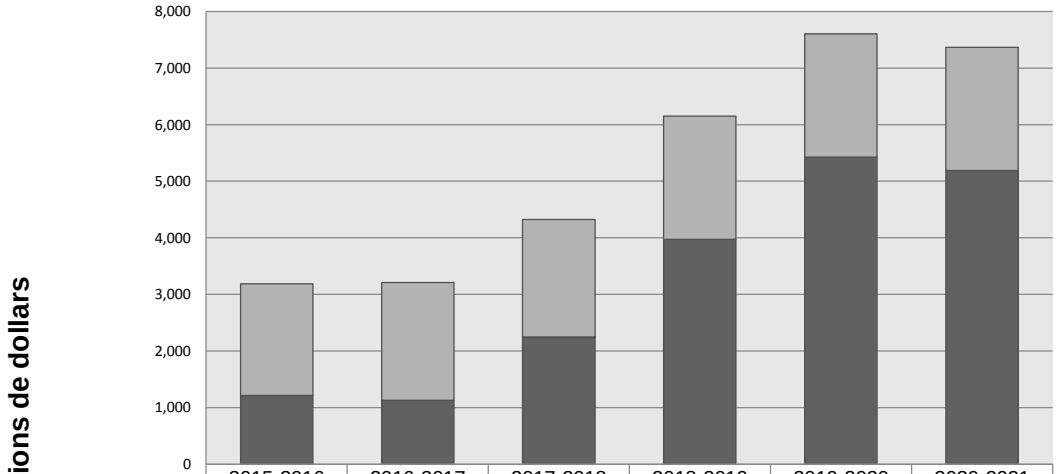

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Législatives	1,974	2,077	2,078	2,178	2,177	2,177
*Votées	1,216	1,130	2,248	3,973	5,425	5,189
Total	3,190	3,208	4,326	6,151	7,602	7,366

Les dépenses *votées ont augmenté considérablement en 2017-2018 en raison de la mise en œuvre par Infrastructure Canada de nouveaux programmes approuvés dans le cadre du nouveau plan d'infrastructure à long terme.

Malgré l'augmentation des dépenses, les fonds non dépensés d'Infrastructure Canada demeurent élevés atteignant 2,8 milliards de dollars. Qu'il reste des fonds non utilisés à la fin de l'exercice n'est pas nouveau pour les programmes d'infrastructure; la pratique consiste à reporter des montants aux prochaines années pour répondre aux besoins à venir. Les fonds restent en place

pour soutenir les programmes et les projets approuvés, et aucun projet n'est annulé ou non financé à la suite du report.

Des 2,8 milliards de dollars non dépensés, 2,7 milliards de dollars ont été reportés de l'exercice 2017-2018 aux années futures comme annoncé dans le budget 2018. Ce budget a actualisé le profil de financement de plusieurs programmes de paiements de transfert de manière à mieux harmoniser les activités avec le moment où les bénéficiaires du financement prévoient de soumettre leurs demandes de paiement. Cela permet de s'assurer que le financement des infrastructures est disponible quand il est nécessaire. La contribution fédérale totale aux projets demeure la même.

Infrastructure Canada continuera de collaborer avec les provinces, les territoires et les organismes centraux à l'enregistrement des dépenses en temps opportun.

Sommaire du rendement budgétaire pour les programmes et les services internes (en dollars)

Programmes et Services internes	Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Total des autorisations disponibles pour utilisation 2017–2018	Dépenses réelles (autorisa-tions utilisées) 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016
Financement des priorités provinciales et territoriales	56 608 537	56 608 537	59 312 122	0[16]	31 608 537	22 500 000	3 064 280	25 078 120
Financement permanent et souple de l'infrastructure publique	2 074 765 524	2 074 765 524	2 173 015 976	2 173 015 976	2 074 732 375	2 072 595 796	2 102 832 309	1 974 387 706
Investissements dans les priorités liées aux infrastructures nationales	3 058 211 074	3 058 211 074	1 787 661 698	3 267 878 874	3 157 667 575	729 280 490	164 694 236	139 119 440
Investissements dans les infrastructures de grande envergure	1 026 254 190	1 026 254 190	1 003 492 163	1 323 797 227	951 296 925	627 976 150	703 602 026	787 479 954

[16] Il n'y a aucune dépense prévue pour ce programme en 2019-2020 étant donné que ce programme devrait prendre fin.

Programmes et Services internes	Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Total des autorisations disponibles pour utilisation 2017–2018	Dépenses réelles (autorisa-tions utilisées) 2017-2018	Dépenses réelles (autorisa-tions utilisées) 2016-2017	Dépenses réelles (autorisa-tions utilisées) 2015-2016
Investissements dans les infrastructures des petites collectivités et des zones rurales	162 625 742	162 625 742	332 060 472	249 232 038	177 188 196	177 099 875	157 116 165	92 993 364
Projet de corridor pour le nouveau pont pour le Saint-Laurent	590 744 529	590 744 529	737 952 527	535 333 680	704 693 188	639 731 575	28 165 895	40 687 967
Total partiel	**6 969 209 596**	**6 969 209 596**	**6 093 494 958**	**7 549 257 795**	**7 097 186 796**	**4 269 183 887**	**3 159 474 911**	**3 059 746 551**
Services internes	42 454 205	42 454 205	57 324 059	53 314 070	57 414 906	57 113 123	48 291 361	36 135 562
Total	**7 011 663 801**	**7 011 663 801**	**6 150 819 017**	**7 602 571 865**	**7 154 601 702**	**4 326 297 009**	**3 207 766 272**	**3 095 882 113**

Ressources humaines réelles

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les programmes et les services internes (équivalents temps plein)

Programmes et Services internes	Équivalents temps plein réels 2015-2016	Équivalents temps plein réels 2016-2017	Équivalents temps plein prévus 2017-2018	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Équivalents temps plein prévus 2018-2019	Équivalents temps plein prévus 2019-2020
Financement des priorités provinciales et territoriales	3	3	1	1	1	0
Financement permanent et souple pour les infrastructures	22	15	22	15	15	15
Investissements dans les infrastructures nationales	27	34	46	69	92	102
Investissements dans les infrastructures de grande envergure	68	75	84	86	84	80
Investissements dans les infrastructures des petites collectivités et des zones rurales	32	17	15	15	14	14

Programmes et Services internes	Équivalents temps plein réels 2015-2016	Équivalents temps plein réels 2016-2017	Équivalents temps plein prévus 2017-2018	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Équivalents temps plein prévus 2018-2019	Équivalents temps plein prévus 2019-2020
Projet de corridor pour le nouveau pont pour le Saint-Laurent	44	47	89	64	56	3
Total partiel	**196**	**191**	**257**	**250**	**262**	**214**
Services internes	161	194	158	179	258	212
Total	**357**	**385**	**415**	**429**	**520**	**426**

Dépenses par crédit voté

Pour en savoir davantage à propos des dépenses organisationnelles votées et législatives d'Infrastructure Canada, consultez les Comptes publics du Canada 2017–2018.[xii]

Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses d'Infrastructure Canada avec les dépenses et les activités du gouvernement du Canada sont fournis dans l'InfoBase du GC.[xiii]

États financiers et faits saillants

États financiers

Les états financiers d'Infrastructure Canada (non vérifiés) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2018 sont accessibles sur le site Web du Ministère[xiv].

Faits saillants des états financiers

État condensé des opérations (non vérifié) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats prévus 2017-2018	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Écart (résultats réels pour 2017-2018 moins résultats prévus de 2017-2018)	Écart (résultats réels pour 2017-2018 moins résultats prévus de 2016-2017)
Total des dépenses	6 496 331 468	3 765 188 733	3 193 050 577	(2 731 142 735)	572 138 156
Total des revenus	0	0	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	6 496 331 468	3 765 188 733	3 193 050 577	(2 731 142 735)	572 138 156

État condensé de la situation financière (non vérifié) en date du 31 mars 2018 (en dollars)

Renseignements financiers	2017-2018	2016-2017	Écart (2017-2018 moins 2016-2017)
Total du passif net	2 011 212 737	1 371 502 173	639 710 564
Total des actifs financiers nets	580 523 443	147 457 552	443 065 891
Dette nette ministérielle	1 430 689 294	1 224 044 621	206 644 673
Montant total des actifs non financiers	2 144 924 585	1 371 707 995	773 216 590
Situation financière nette du ministère	714 235 291	147 663 374	566 571 917

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable François-Philippe Champagne, C.P., député

Administrateur général : Kelly Gillis

Portefeuille ministériel : Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités

Le Bureau de l'infrastructure du Canada fait partie du portefeuille de l'infrastructure et des collectivités. Le portefeuille comprend ce qui suit :

- Les Ponts Jacques Cartier et Champlain incorporée[xv], une société d'État[30] dont le mandat consiste à veiller au passage sécuritaire des utilisateurs sur ses structures situées dans la région du Grand Montréal en assurant la bonne gestion, l'entretien et la réfection des infrastructures, tout en respectant l'environnement et en optimisant la circulation.
- L'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD)[xvi], une société d'État[17] responsable de la conception, du financement, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'un nouveau passage international de propriété publique entre Windsor, en Ontario et Détroit, au Michigan, dans le cadre d'un partenariat-public-privé. La responsabilité de l'APWD a été transférée du ministre des Transports au ministre de l'Infrastructure et des Collectivités le 4 novembre 2015.
- La Banque de l'infrastructure du Canada[xvii] est une société d'État qui utilise le soutien fédéral afin d'attirer des investissements institutionnels et privés vers de nouveaux projets d'infrastructure générateurs des revenus qui sont d'intérêt public. La BIC s'appuie sur le capital et l'expertise du secteur privé et aide les partenaires du gouvernement à construire de nouvelles infrastructures partout au Canada. Le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités a été nommé ministre responsable de la BIC le 4 juillet 2017.
- Également, le 4 novembre 2015, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités a été désigné ministre responsable des questions fédérales concernant l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto[xviii]. En 2000, le gouvernement du Canada, la province de l'Ontario et la ville de Toronto ont annoncé qu'ils engageaient chacun 500 millions de dollars pour financer l'initiative. La Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto, une société sans but lucratif, mieux connue sous le nom de Waterfront Toronto, a été établie en 2001.

[17] Les sociétés d'État sont des institutions ou entités publiques qui sont indépendantes du gouvernement du Canada. En tant qu'institutions publiques, elles rendent des comptes au gouvernement. Les sociétés d'État suivent un cycle de planification différent de celui du gouvernement, et elles font rapport au Parlement par l'entremise de deux principaux documents : le sommaire du plan d'entreprise, qui comprend les sommaires budgétaires, et le rapport annuel.

Instruments habilitants :

- Loi sur le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (2002, ch. 9, art. 47) (FCIS)[xix];
- Décret P.C. 2004 —0325[xx];
- Les lois suivantes reliées au Fonds de la taxe sur l'essence :
  - Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada, S.C. *2011, ch. 24.*[xxi]
  - Loi nº 1 sur le plan d'action économique de 2013, S.C. 2013, ch. 33, art. 233[xxii]
- La loi et le décret suivants reliés au projet de corridor du nouveau pont pour le Saint-Laurent (communément appelé le projet de corridor du nouveau pont Champlain) :
  - Loi visant le nouveau pont pour le Saint-Laurent[xxiii]
  - Décret P.C. 2014 —0144[xxiv]
- La loi, le décret et l'entente sur le passage entre le Canada et le Michigan suivants, reliés au projet de Pont international Gordie Howe :
  - Entente de passage[xxv]
  - Loi concernant un pont destiné à favoriser le commerce, S.C. 2012, ch. 31, art. 179[xxvi]
  - Décret P.C. 2012 —1350[xxvii]
  - Décret P.C. 2015 —1236[xxviii]
  - Décret P.C. 2015 —1237[xxix]
  - Décret P.C. 2015 —1238[xxx]
- Les décrets suivants sont reliés à Waterfront Toronto :
  - Décret P.C. 2015 —1239[xxxi]
  - Décret P.C. 2015 —1240[xxxii]
- Le décret suivant est relié à la Banque de l'infrastructure du Canada :
  - Décret P.C. 2017 —1007[xxxiii]

Année d'incorporation ou de création : Le bureau de l'infrastructure du Canada a été établi en 2002.

Autres : Infrastructure Canada collabore avec Transports Canada sur certains de ses programmes de paiements de transfert qui disparaitront progressivement.

De plus, Infrastructure Canada travaille avec Services publics et Approvisionnement Canada en tant qu'autorité contractante pour le projet de corridor du nouveau pont Champlain.

Cadre de présentation de rapports

Le résultat stratégique et l'architecture d'alignement des programmes d'Infrastructure Canada étaient les suivants pour 2017-2018 :

1. Résultat stratégique : Des infrastructures publiques pour un Canada plus prospère

Programme 1.1 : Financement des priorités provinciales et territoriales

Programme 1.2 : Financement permanent et souple pour les infrastructures

Programme 1.3 : Investissements dans les priorités liées aux infrastructures nationales

Programme 1.4 : Investissements dans les infrastructures de grande envergure

Programme 1.5 : Investissements dans les infrastructures des petites collectivités et des zones rurales

Programme 1.6 : Projet de corridor pour le nouveau pont pour le Saint-Laurent

Services internes

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web d'Infrastructure Canada :

- Stratégie ministérielle de développement durable
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de cinq millions de dollars ou plus
- Évaluations
- Tarifs
- Initiatives horizontales
- Vérifications internes
- Réponse aux comités parlementaires et vérifications externes
- Rapport d'étape sur les projets transformationnels et les grands projets de l'État

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales.[xxxiv] Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Pour de plus amples renseignements à propos du ministère et de nos programmes d'infrastructure, veuillez consulter **www.infrastructure.gc.ca**[xxxv] ou communiquer avec :

Bureau de l'infrastructure du Canada
180, rue Kent, bureau 1100
Ottawa (Ontario) K1P 0B6
Numéro de téléphone d'Infrastructure Canada : 613 948-1148
Numéro sans frais : 1 877 250-7154

Annexe : Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres. Le « plus » dans ACS+ met en relief le fait que l'analyse va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre). L'identité de chacun est déterminée par de multiples facteurs qui se recoupent; l'ACS+ tient compte de ces facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)

Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent[18].

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

[18]. L'architecture d'alignement des programmes a été remplacée par le Répertoire des programmes en vertu de la Politique sur les résultats.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)
Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)
En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)
Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)
Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)
Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)
Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)
Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)
Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis,

et qui a été désignée (par exemple, par le Cabinet ou par un organisme central, entre autres) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2018-2019, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (Program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (Departmental Result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation

Notes de fin de document

[i] Le plan Investir dans le Canada, http://www.infrastructure.gc.ca/plan/about-invest-apropos-fra.html

[ii] Programme d'infrastructure Investir dans le Canada, http://www.infrastructure.gc.ca/plan/icp-pic-INFC-fra.html

[iii] Défi des villes intelligentes, http://www.infrastructure.gc.ca/cities-villes/index-fra.html

[iv] Banque de l'infrastructure du Canada, http://www.infrastructure.gc.ca/CIB-BIC/index-fra.html

[v] Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto, http://www.infrastructure.gc.ca/twri-irrt-fra.html

[vi] l'Autorité du pont Windsor-Détroit, http://www.infrastructure.gc.ca/wdba-apwd-fra.html

[vii] Projet de corridor du nouveau pont Champlain, http://www.infrastructure.gc.ca/nbsl-npsl/index-fra.html

[viii] Société des ponts Jacques Cartier et Champlain, http://jacquescartierchamplain.ca/

[ix] lettre de mandat du ministre, https://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat

[x] Investir dans le Canada : Le plan d'infrastructure à long terme du Canada, http://www.infrastructure.gc.ca/plan/icp-publication-pic-fra.html

[xi] Carte des projets du plan Investir dans le Canada, http://www.infrastructure.gc.ca/gmap-gcarte/index-fra.html

[xii] Comptes publics du Canada 2017–2018, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html

[xiii] l'InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start

[xiv] Site Web du Ministère, http://www.infrastructure.gc.ca/pub/index-fra.html

[xv] Ponts Jacques Cartier et Champlain, http://jccbi.ca

[xvi] Autorité du pont Windsor-Détroit, https://www.wdbridge.com/fr

[xvii] Banque de l'infrastructure du Canada, http://banqueinfrastructurecanada.ca/

[xviii] Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto, http://www.infrastructure.gc.ca/twri-irrt-fra.html

[xix] *Loi sur le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-10.3/page-1.html

[xx] Décret P.C. 2004-0325, http://www.pco-bcp.gc.ca/oic-ddc.asp?lang=eng&Page=secretariats&txtOICID=2004-0325&txtFromDate=&txtToDate=&txtPrecis=&txtDepartment=&txtAct=&txtChapterNo=&txtChapterYear=&txtBillNo=&rdoComingIntoForce=&DoSearch=Search+%2F+List&viewattach=6282&blnDisplayFlg=1

[xxi] *Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2011_24/

[xxii] *Loi n° 1 sur le plan d'action économique de 2013*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/annualstatutes/2013_33/page-1.html

[xxiii] *Loi visant le nouveau pont pour le Saint-Laurent*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-22.6/index.html

[xxiv] Décret P.C. 2014 —0144, http://www.pco-bcp.gc.ca/oic-ddc.asp?lang=eng&txtToDate=&txtPrecis=&Page=secretariats&txtOICID=2014-0281&txtAct=&txtBillNo=&txtFromDate=&txtDepartment=&txtChapterNo=&txtChapterYear=&rdoComingIntoForce=&DoSearch=Search+/+List&pg=28&viewattach=28923&blnDisplayFlg=1

[xxv] Entente sur le passage, http://www.partnershipborderstudy.com/crossing-agreement.asp (en anglais seulement)

[xxvi] *Loi concernant un pont destiné à favoriser le commerce*, http://www.laws.justice.gc.ca/fra/lois/B-8.05/

[xxvii] Décret P.C. 2012 —1350, http://www.pco-bcp.gc.ca/oic-ddc.asp?lang=eng&Page=&txtOICID=2012-1350&txtFromDate=&txtToDate=&txtPrecis=&txtDepartment=&txtAct=&txtChapterNo=&txtChapterYear=&txtBillNo=&rdoComingIntoForce=&DoSearch=Search+%2F+List&viewattach=26598&blnDisplayFlg=1

[xxviii] Décret P.C. 2015 —1236, http://www.pco-bcp.gc.ca/oic-ddc.asp?lang=eng&txtToDate=&txtPrecis=&Page=secretariats&txtOICID=2015-1237&txtAct=&txtBillNo=&txtFromDate=&txtDepartment=&txtChapterNo=&txtChapterYear=&rdoComingIntoForce=&DoSearch=Search+%2F+List&viewattach=31598&blnDisplayFlg=1

[xxix] Décret P.C. 2015 —1237, http://www.pco-bcp.gc.ca/oic-ddc.asp?lang=eng&Page=secretariats&txtOICID=2015-1237&txtFromDate=&txtToDate=&txtPrecis=&txtDepartment=&txtAct=&txtChapterNo=&txtChapterYear=&txtBillNo=&rdoComingIntoForce=&DoSearch=Search+%2F+List&viewattach=31599&blnDisplayFlg=1

[xxx] Décret P.C. 2015 —1238, http://www.pco-bcp.gc.ca/oic-ddc.asp?lang=eng&Page=secretariats&txtOICID=2015-1238&txtFromDate=&txtToDate=&txtPrecis=&txtDepartment=&txtAct=&txtChapterNo=&txtChapterYear=&txtBillNo=&rdoComingIntoForce=&DoSearch=Search+%2F+List&viewattach=31600&blnDisplayFlg=1

[xxxi] Décret P.C. 2015 —1239, http://www.pco-bcp.gc.ca/oic-ddc.asp?lang=eng&Page=secretariats&txtOICID=&txtFromDate=2015-11-01&txtToDate=2015-11-10&txtPrecis=waterfront+toronto&txtDepartment=&txtAct=&txtChapterNo=&txtChapterYear=&txtBillNo=&rdoComingIntoForce=&DoSearch=Search+%2F+List&viewattach=31601&blnDisplayFlg=1

[xxxii] Décret P.C. 2015 —1240, http://www.pco-bcp.gc.ca/oic-ddc.asp?lang=eng&Page=secretariats&txtOICID=&txtFromDate=2015-11-01&txtToDate=2015-11-10&txtPrecis=waterfront+toronto&txtDepartment=&txtAct=&txtChapterNo=&txtChapterYear=&txtBillNo=&rdoComingIntoForce=&DoSearch=Search+%2F+List&viewattach=31602&blnDisplayFlg=1

[xxxiii] Décret P.C. 2017 —1007, http://decrets.canada.ca/results.php?pageNum=5&lang=fr

[xxxiv] Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, https://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp

[xxxv] Infrastructure Canada, http://www.infrastructure.gc.ca/index-fra.html